

Emploi et chômage

Au premier trimestre 2021, l'emploi salarié a rebondi, sans pour autant revenir à son niveau d'avant-crise sanitaire : +86 000 emplois après -296 000 sur l'ensemble de l'année 2020. Fin mars 2021, l'emploi salarié demeurait ainsi inférieur de 210 000 à son niveau d'avant-crise (fin 2019), soit un niveau comparable à celui de début 2019. Au deuxième trimestre 2021 et avec l'allègement des restrictions sanitaires à compter de mai, l'activité aurait gagné en dynamisme, particulièrement dans les services aux ménages et l'hébergement-restauration, et l'emploi salarié aurait accéléré (+101 000 entre fin mars et fin juin). Aux troisième et quatrième trimestres 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais moins rapidement : +134 000 sur le semestre. Le rebond de l'emploi serait freiné d'une part par le resserrement progressif des mesures d'activité partielle, et d'autre part par une légère reprise des gains de productivité dans certains secteurs, notamment l'industrie.

En 2020, l'emploi non salarié aurait mieux que résisté à la crise sanitaire, augmentant de 30 000, de nouveau tiré par les micro-entrepreneurs. En 2021, le dynamisme des micro-entrepreneurs s'éroderait et 40 000 emplois non salariés seraient détruits. Finalement, l'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 281 000 en 2021 pour retrouver son niveau d'avant-crise à la fin de l'année.

Sur l'ensemble de l'année, la reprise de l'emploi d'une part et le retour vers le marché du travail de personnes qui s'en étaient éloignées du fait de la crise d'autre part se compenseraient en grande partie, si bien que le taux de chômage serait quasiment stable à l'horizon de la fin 2021.

Fin mars 2021, l'emploi salarié demeurait inférieur à son niveau d'avant-crise dans l'industrie et le tertiaire marchand mais dépassait dans la construction et le tertiaire non marchand

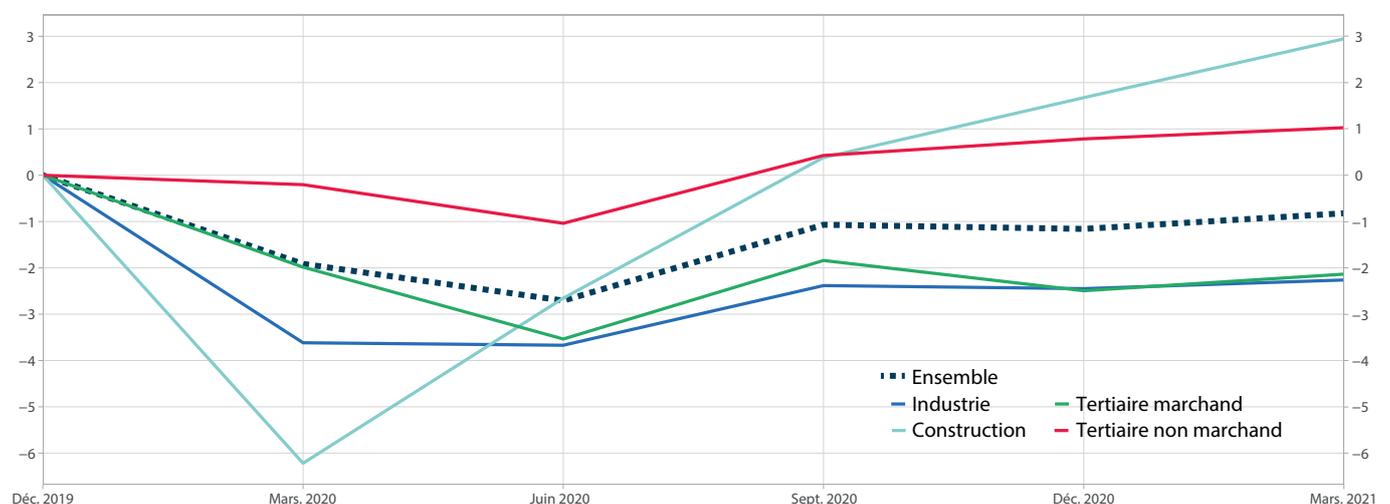
Entre fin décembre 2020 et fin mars 2021, l'emploi salarié a augmenté en France (hors Mayotte) : +86 000 après -23 000. Ce rebond s'est inscrit entre le confinement de novembre 2020 et celui mis en place au niveau national début avril. L'emploi salarié a particulièrement crû dans le secteur tertiaire, marchand (+44 000) et non marchand (+20 000), ainsi que dans la construction (+20 000).

Fin mars 2021, l'emploi salarié demeurait ainsi encore nettement au-dessous de son niveau de fin 2019 (-210 000 emplois, soit -0,8 % par rapport à l'emploi salarié de fin 2019, ► figures 1 et 2). La perte d'emploi à la fin du premier trimestre 2021 restait cependant de bien moindre ampleur que l'écart d'activité lui-même (-5 % pour le PIB au premier trimestre 2021, par rapport au quatrième trimestre 2019), grâce au recours massif au chômage partiel. Ces pertes d'emplois salariés concernent particulièrement l'hébergement-restauration (-145 000 entre fin 2019 et fin mars 2021), les services aux ménages (-64 000) ou le commerce (-27 000).

À l'inverse, l'emploi salarié a dépassé son niveau d'avant-crise dans le secteur tertiaire non marchand (+83 000 entre fin 2019 et fin mars 2021), porté par des embauches dans le secteur de la santé, directement liées

► 1. Emploi salarié en écart à la fin 2019

écart au niveau de fin 2019 en %, données CVS



Lecture : fin mars 2021 l'emploi salarié était inférieur de 0,8 % à son niveau de fin 2019.

Note : dans ce graphique, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

à la crise sanitaire. L'emploi salarié dépasse également nettement son niveau de fin 2019 dans la construction (+47 000). Dans ce secteur, l'ajustement de l'emploi à l'activité a transité en grande partie par une baisse du taux de recours à l'intérim et a donc été particulièrement rapide aussi bien à la baisse au printemps 2020 qu'à la hausse à l'été.

Au cours de l'année 2021, l'emploi salarié continuerait de se redresser mais serait freiné par le resserrement progressif des dispositifs d'activité partielle et un redressement des gains de productivité

L'allègement des restrictions sanitaires depuis début mai aurait dynamisé l'activité, et l'emploi salarié aurait augmenté de 101 000 entre fin mars et fin juin. Le rebond aurait essentiellement concerné les secteurs qui ont été les plus touchés par ces restrictions : l'hébergement-restauration (+51 000, avec une réouverture progressive des bars et restaurants à compter du 19 mai) et les services aux ménages (+25 000, avec la réouverture des musées, cinémas et salles de spectacle). Au total, l'emploi salarié aurait augmenté de 187 000 au premier semestre 2021.

Sur le reste de l'année 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais un peu moins rapidement : +70 000 au troisième trimestre 2021 et +64 000 au quatrième, soit +134 000 sur le second semestre. Le rebond de l'emploi salarié accompagnerait celui de l'activité économique, mais serait freiné par le resserrement progressif des mesures d'activité partielle, qui permettraient aux employeurs de retenir une main-d'œuvre même inoccupée. L'hébergement-restauration serait concerné (+32 000 au second semestre 2021 après +43 000 au premier) ainsi que les services aux ménages (+3 000 au second semestre 2021 après +31 000 au premier).

Par ailleurs, la productivité apparente du travail, après avoir connu un creux exceptionnel en 2020, rebondirait nettement en 2021. À la fin de l'année, elle dépasserait légèrement son niveau d'avant crise dans certains secteurs, tirée en particulier par les entreprises ayant continué à investir. Ce serait notamment le cas dans l'industrie (-14 000 au second semestre 2021 après +18 000 au premier).

Finalement, l'emploi salarié augmenterait de 321 000 en 2021 et dépasserait ainsi légèrement son niveau d'avant-crise. En deux années marquées par la crise sanitaire, 25 000 emplois salariés nets seraient ainsi créés, contre 216 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019. Avec une activité revenue quasiment à son niveau de fin 2019, cette très légère progression de l'emploi marquerait une légère baisse de la productivité apparente du travail, expliquée par la persistance d'un reliquat de chômage partiel dans certains secteurs.

L'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 281 000 en 2021 après une baisse de 266 000 en 2020 et retrouverait ainsi son niveau d'avant-crise

En 2020, l'emploi non salarié aurait fait mieux que résister à la crise : il aurait augmenté de 30 000, porté par une hausse du nombre de micro-entrepreneurs. Cela constituerait néanmoins un net ralentissement par rapport aux deux années précédentes (+ 66 000 emplois non salariés en 2018 et +121 000 en 2019). Le dynamisme des micro-entrepreneurs, porté depuis 2018 par le doublement du plafond du chiffre d'affaires et en 2020 par les circonstances particulières de la crise sanitaire, s'éroderait en 2021. L'emploi non salarié, entraîné par la baisse tendancielle du nombre d'indépendants « classiques » (hors microentreprises) et la fin des dispositifs d'aides liés à la crise, se replierait de 40 000.

► 2. Évolution de l'emploi salarié

en milliers, CVS en fin de période

	Évolution sur 3 mois								Évolution sur 1 an		Évol. depuis fin 2019	
	2020				2021				2020	2021	Fin mars 2021	Fin déc. 2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Agriculture	-8	-2	2	9	-3	2	0	-2	1	-3	-2	-2
Industrie	-125	-2	44	-2	6	12	-2	-12	-84	4	-78	-80
Construction	-99	57	48	21	20	5	20	20	27	66	47	92
Tertiaire marchand	-241	-188	206	-79	44	91	52	55	-302	241	-259	-61
<i>Commerce</i>	-44	-18	31	-7	9	-7	15	23	-37	41	-27	4
<i>Transports</i>	-48	1	25	21	-3	13	-12	-22	0	-24	-3	-24
<i>Hébergement-restauration</i>	-58	-83	58	-55	-8	51	17	15	-137	75	-145	-63
<i>Services aux entreprises</i>	-38	-32	35	-1	16	3	15	14	-37	48	-21	11
<i>Services aux ménages (dont culture et loisirs)</i>	-40	-40	44	-35	6	25	3	0	-70	35	-64	-36
Tertiaire non-marchand	-16	-67	118	29	19	-9	1	2	63	13	83	76
Ensemble	-489	-202	418	-23	86	101	70	64	-296	321	-210	25

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

Comment prévoir l'emploi en temps d'épidémie de Covid ?

Depuis le début de la crise, les équations économétriques habituelles liant emploi salarié et valeur ajoutée (présentées dans le dossier « Ralentissement de la productivité du travail et prévision de l'emploi en France », Note de conjoncture de juin 2018) ne sont plus utilisées pour prévoir l'emploi : le contexte exceptionnel rend inadéquate la notion de tendance de productivité apparente du travail sous-jacente à ce type de modélisation et donc leur usage.

Elles ont été remplacées par des outils appuyés sur la confrontation à un niveau sectoriel relativement désagrégé entre l'emploi salarié d'une part et l'activité économique et la rétention de main-d'œuvre de l'autre. Cette rétention peut s'observer directement via le recours au dispositif de chômage partiel, mais elle peut aller au-delà de ce dispositif (et s'estime alors par solde des différentes composantes). L'idée est donc de comprendre le lien entre l'emploi salarié et certains de ses déterminants (activité économique, rétention de main-d'œuvre) depuis le début de la crise pour prévoir ce que pourrait être le comportement d'emploi et de rétention de main-d'œuvre des entreprises dans un futur proche.

Principales hypothèses

À partir de ces observations, trois hypothèses interviennent principalement dans la prévision d'emploi pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 2021 :

- Hypothèse d'activité économique

L'hypothèse se base sur le scénario d'activité économique et notamment sur les pertes d'activité sectorielles en écart au quatrième trimestre 2019 (► [Fiche Activité économique](#)). Au cours de l'année 2021, l'activité reviendrait progressivement à son niveau d'avant-crise dans la plupart des secteurs mais demeurerait en deçà dans les secteurs les plus affectés par les restrictions comme l'hébergement-restauration, les services aux ménages ou les transports, ou par une baisse de demande durable comme la fabrication de matériel de transports.

- Hypothèse de rétention de main-d'œuvre

Elle s'appuie principalement sur l'hypothèse de recours au chômage partiel. À partir de juillet 2021, l'indemnisation de l'activité partielle, dans le cas général, diminuera progressivement. L'hypothèse a été faite qu'à la fin de l'année 2021 ce taux serait nul pour tous les secteurs hormis les plus durablement affectés par la crise (services aux ménages, hébergement-restauration et fabrication de matériels de transports) pour lesquels un dispositif d'activité partielle de longue durée a été mis en place.

- Hypothèse de productivité

La reprise progressive de l'activité irait de pair avec une légère hausse de la productivité fin 2021 par rapport à fin 2019 dans certains secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand, qui conduit donc à moins de créations d'emploi à activité économique donnée.

- Emploi non salarié

Par ailleurs, compte tenu du mode de déclaration de leurs revenus, l'emploi des indépendants n'est actuellement pas encore connu sur l'année 2020. En attendant les premières estimations, les éléments avancés observés sur les déclarations de TVA et les créations d'entreprises ont motivé une prévision en légère hausse de l'emploi non salarié en 2020, avant un repli en 2021.

Retour sur les prévisions précédentes

L'évolution de l'emploi salarié observée au premier trimestre 2021 s'est avérée très supérieure (+0,3 % contre -0,3 %) à ce qui avait été prévu dans la *Note de conjoncture* du 11 mars 2020. ●

Finalement, l'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait de 281 000 en 2021, et retrouverait quasiment le même niveau que deux ans auparavant, avant-crise (+15 000).

Le taux de chômage serait quasiment stable jusqu'à fin 2021

Au premier trimestre 2021, le taux de chômage a été quasi stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 point, ► **figure 3**), à 8,1 % de la population active, après une baisse de 1,1 point fin 2020 (► **figure 4**). Cette quasi-stabilité du taux de chômage s'explique par deux facteurs : la faible augmentation de l'emploi en moyenne sur le trimestre (+23 000) et la persistance du comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et des mesures de restrictions sanitaires. En effet, pendant les deux premiers confinements, des personnes sans emploi ont cessé de rechercher activement un emploi (par exemple parce que leur secteur d'activité privilégié était à l'arrêt), se retirant du marché du travail ; elles

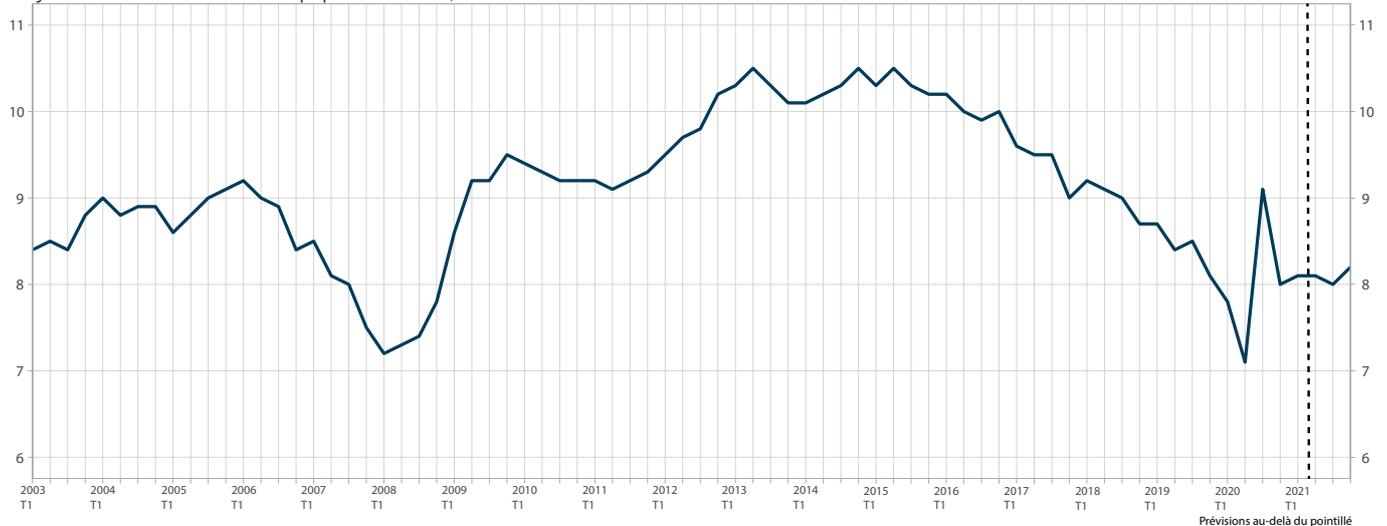
n'ont plus alors été considérées comme chômeuses au sens du BIT.

À l'horizon de la fin de l'année 2021, la levée des mesures de restrictions sanitaires permettrait à ces personnes de revenir sur le marché du travail, en reprenant des recherches actives d'emploi. Le nombre d'actifs rebondirait ainsi nettement pour retrouver son niveau tendanciel : il augmenterait de 377 000 sur l'année, essentiellement sur le second semestre (+274 000).

Dans le même temps, l'emploi progresserait d'ici la fin de l'année 2021 et retrouverait son niveau d'avant-crise (+267 000 sur les trois derniers trimestres de l'année). Ces deux phénomènes, reprise de l'emploi d'une part et retour de personnes éloignées vers le marché du travail d'autre part se compenseraient en grande partie. En conséquence, le taux de chômage serait quasiment stable jusqu'à la fin de l'année, atteignant 8,2 % fin 2021, 0,2 point au-dessus de son niveau de fin 2020, et seulement 0,1 au-dessus de son niveau d'avant-crise fin 2019. ●

► 3. Taux de chômage au sens du BIT

moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus, vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi

► 4. Évolutions de l'emploi, du chômage et de la population active

variation en moyenne trimestrielle en milliers, données CVS

	2020				2021				Glissement cumulé depuis fin 2019
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Emploi (1)	-34	-737	357	167	23	52	165	50	44
<i>rappel : emploi en fin de période</i>	-481	-195	425	-15	76	91	60	54	15
Chômage (2)	-101	-274	665	-347	18	10	-3	61	29
Population active = (1) + (2)	-135	-1011	1022	-180	41	62	162	112	73
<i>Population active tendancielle</i>	15	15	15	15	10	10	10	10	99
Variation du taux de chômage	-0,3	-0,7	2,0	-1,1	0,1	0,0	-0,1	0,2	0,1
Niveau du taux de chômage	7,8	7,1	9,1	8,0	8,1	8,1	8,0	8,2	

Lecture : entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, l'emploi a augmenté de 23 000 personnes en moyenne, le chômage de 18 000 et la population active de 41 000. Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point et a atteint 8,1 %.

Note : L'emploi correspond ici à un emploi total (salarié + non salarié)

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi